Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FIXED INCOME

AXA World Funds - ACT European High Yield Bonds Low Carbon

Un compartiment de AXA World Funds SICAV
Classe d'actions : AXA World Funds - ACT European High Yield Bonds Low Carbon F Capitalisation EUR (ISIN : LU2415296909)
Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

Générer un revenu élevé en EUR en investissant dans des obligations d'entreprise européennes dont l'empreinte carbone est inférieure d'au moins 30 % à celle de l'indice ICE BofA European Currency High Yield (Indice de référence). À titre d'objectif extra-financier secondaire, le portefeuille vise une intensité hydrique inférieure d'au moins 30 % à celle de l'Indice de référence.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active par rapport à l'Indice de Référence afin d'exploiter les opportunités que présente le marché européen de la dette d'entreprise, en investissant principalement dans des titres faisant partie de l'univers de l'Indice de Référence. Le Gestionnaire Financier bénéficie d'un large pouvoir discrétionnaire sur la composition du portefeuille du Compartiment et peut exposer le Compartiment à des sociétés, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de Référence ou adopter un positionnement différent de celui de l'Indice de Référence en termes de duration, d'allocation géographique et/ou de sélection des secteurs ou des émetteurs, bien que les composants de l'Indice de Référence soient généralement représentatifs du portefeuille du Compartiment. Ainsi, l'écart avec l'Indice de Référence peut s'avérer significatif.
Le Gestionnaire Financier utilise également une approche d'« amélioration des indicateurs extra-financiers » par rapport à l'univers d'investissement, la moyenne de chaque indicateur extra-financier – intensité carbone et intensité hydrique – calculée au niveau du Compartiment étant supérieure d'au moins 30 % à celle calculée pour l'Indice de Référence.
Le Compartiment adopte une approche d'investissement durable conformément à laquelle les critères d'intensité carbone et de consommation d'eau s'appliquent obligatoirement et en permanence dans le processus de sélection des titres. Le Compartiment exclut de son univers d'investissement la majorité des titres des sous-secteurs à forte intensité carbone, notamment les métaux, les mines et la sidérurgie, ainsi que la plupart des sous-secteurs de l'énergie et des services aux collectivités.
En premier lieu, le Gestionnaire Financier analyse les données relatives à l'intensité carbone et à la consommation d'eau afin de s'assurer que la moyenne des indicateurs clés de performance (KPI) en matière d'intensité carbone et de consommation d'eau calculée au niveau du Compartiment est supérieure d'au moins 30 % à celle calculée pour l'univers d'investissement ; il applique ensuite un second filtre d'exclusion, tel que décrit dans la Politique d'exclusion sectorielle et la Politique de standards ESG d'AXA IM (https://www.axa-im.com/our-policies). L'indicateur d'intensité carbone et la note d'analyse ESG au sein du portefeuille couvrent chacun au moins 90 % de l'actif net du Compartiment, tandis que l'indicateur d'intensité hydrique au sein du portefeuille couvre au moins 70 % de l'actif net du Compartiment. En second lieu, le Gestionnaire Financier effectue une analyse micro et macroéconomique approfondie du marché (sélection des émetteurs, allocation sectorielle, positionnement sur la courbe de crédit (qui illustre le rapport entre l'échéance et le rendement).
Les données ESG utilisées dans le processus d'investissement sont basées sur des méthodologies ESG reposant en partie sur des données de tiers et, dans certains cas, sont développées en interne, sont subjectives et peuvent évoluer au fil du temps. L'absence de définitions harmonisées peut rendre les critères ESG hétérogènes. Ainsi, les différentes stratégies d'investissement employant les critères ESG et le reporting ESG sont difficiles à comparer entre elles. Les stratégies intégrant des critères ESG et celles intégrant des critères de développement durable peuvent utiliser des données ESG qui semblent similaires, mais qui doivent être distinguées, car leur méthode de calcul peut être différente.
Plus précisément, le Compartiment investit essentiellement dans des obligations à haut rendement à taux fixe ou variable, émises par des sociétés publiques ou privées établies principalement en Europe (et jusqu'à 20 % de son actif net, dans d'autres juridictions y compris les États-Unis ou des pays émergents) libellées dans des monnaies européennes, disposant d'une notation inférieure à BBB (selon Standard & Poor's ou une notation équivalente selon Moody's ou une autre agence de notation ou, si non notées, jugées être de qualité équivalente à ces catégories).
L'actif du Compartiment peut être investi dans ou être exposé à des obligations remboursables par anticipation.
Le Compartiment peut, à hauteur de 10 %, détenir des titres décotés et des titres en défaut du fait de la rétrogradation de leur notation, s'ils sont considérés conformes à l'objectif du Compartiment. Ces titres devraient être vendus dans un délai de 6 mois, à moins que certains événements n'empêchent le Gestionnaire Financier de le faire. La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et systématiquement sur leur note de crédit rendue publique ; elle peut également se fonder sur une analyse interne du crédit ou du risque de marché. La décision d'acheter ou de vendre des actifs s'appuie aussi sur d'autres critères d'analyse du Gestionnaire Financier.
Le Compartiment peut investir jusqu'à un tiers de son actif net dans des instruments du marché monétaire et jusqu'à un quart de son actif net dans des titres convertibles (y compris jusqu'à 10 % de son actif net dans des obligations contingentes convertibles (« CoCo »)). Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés, en particulier des Swaps de défaut de crédit, pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille.
Le Fonds est un produit financier qui a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 du 27 Novembre 2019 portant sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est EUR.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 5 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers financiers ou des distributeurs.
La Valeur liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.
La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risques additionnels (les risques importants non pris en compte dans l'indicateur)

Risque lié au marché : risque de variation de la Valeur liquidative pendant la durée de vie du Compartiment en raison des mouvements du marché (volatilité du cours des actifs, creusement des spreads) à l'œuvre sur des marchés généraux ou spécifiques.

Risque de liquidité : risque de faible liquidité dans certaines conditions de marché pouvant empêcher le Compartiment de valoriser, acheter ou vendre tout ou partie de ses actifs, et avoir un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2.00%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximun pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0.85%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

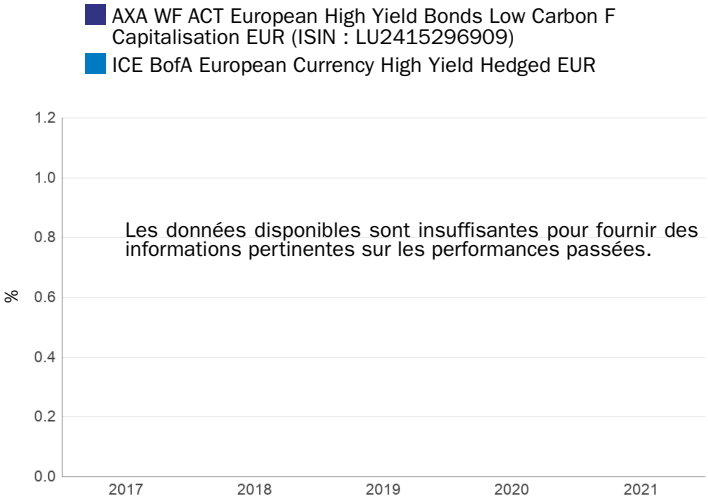
Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Le pourcentage des frais courants se fonde sur une estimation. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site https://funds.axa-im.com/.

Performances passées



Le Compartiment a été lancé le 11/03/2022 et la classe d'actions en 2022.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.

Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur https://funds.axa-im.com/. D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur https://funds.axa-im.com/. Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société sont disponibles en ligne à la page www.axa-im.com/important-information/remuneration-policy. Ils décrivent les modalités d'attribution des rémunérations et des avantages aux salariés, ainsi que des informations sur le comité de rémunération. Sur demande, la société met une version papier à disposition gratuitement. Chaque Compartiment correspond à une partie différente des actifs et passifs de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment sont séparés des actifs des autres Compartiments et exclusivement destinés à satisfaire les droits des investisseurs en rapport avec ledit Compartiment et le droit des créanciers dont les demandes surviennent en relation avec la création, le fonctionnement ou la liquidation dudit Compartiment.

Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur https://funds.axa-im.com/ ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avéreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion. Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus. Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur https://funds.axa-im.com/.